

## Informations de la Mairie - Informations pratiques

### Résultats des élections cantonales à Villecerf

1 <sup>er</sup> tour	Inscrits : 657	Votants : 258	Nuls et blancs : 8	Exprimés : 250
----------------------	----------------	---------------	--------------------	----------------

NOM	Liste	Voix	%
Patrick SEPTIERS	Indépendant	61	24,40%
Chantal DELAYE	FN	58	23,20%
Michel BENARD	PS	57	22,80%
James CHERON	UMP	36	14,40%
Alain BENARD	Indépendant	15	6,00%
Rose DE LA FUENTE	Europe Ecologie Les Verts	14	5,60%
Mathilde SABINO	Front de Gauche	9	3,60%

2 <sup>ème</sup> tour	Inscrits : 657	Votants : 248	Nuls et blancs : 16	Exprimés : 232
-----------------------	----------------	---------------	---------------------	----------------

NOM	Liste	Voix	%
Patrick SEPTIERS	Indépendant	135	58,19%
Michel BENARD	PS	97	41,81%

**Michel Bénard a été élu Conseiller général du canton de Moret sur Loing.**

### Association ENVOL

Le dimanche 22 mai, à partir de 12h, l'association ENVOL (*Environnement Nature Villecerf Organisation Loisirs*) organise un méchoui au stade de Villecerf avec animation et jeux divers. Pensez d'ores et déjà à réserver cette date. Les modalités d'inscription et les tarifs vous seront communiqués dans le prochain Villecerf Express.

Comme l'an dernier, la municipalité organisera, le samedi 21 mai, un concert Musiqafon. Vous êtes jeunes ou moins jeunes, vous avez envie de jouer quelques morceaux de musique sur scène ou vous impliquer simplement dans l'organisation de cette fête, contactez rapidement l'organisatrice à l'adresse [barbiercecile@orange.fr](mailto:barbiercecile@orange.fr).

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé à partir de 16h le mercredi 4 mai 2011

### Permanences en mairie

Madame le Maire ou ses adjoints vous reçoivent le samedi de 10h30 à 12h.

9 avril : Jacques ILLIEN

16 avril : pas de permanence

23 avril : Marie Claude BONNET 30 avril : Béatrice de ROYS

### Comment contacter la mairie ?

Par téléphone : 01.64.24.93.08. ou par fax : 01.64.24.90.73.  
ou par Internet à l'adresse suivante : [mairie.villecerf@wanadoo.fr](mailto:mairie.villecerf@wanadoo.fr)

### Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

le mardi de 14h à 18h30  
le mercredi de 14h à 17h30  
le vendredi de 14h à 17h30  
le samedi de 9h à 12h00

**La bibliothèque municipale** vous accueille tous les samedis de 10h à 12h  
sauf pendant les vacances scolaires. Inscription et prêts gratuits.

# VILLECERF EXPRESS

[villecerfexpress@orange.fr](mailto:villecerfexpress@orange.fr)  
01 64 24 93 08

BULLETIN MUNICIPAL N° 46

Avril 2011

**Le saviez-vous ?** Le miscanthus, est une plante d'origine asiatique cultivée depuis plus de 3000 ans en Chine. Cette graminée, stérile et non OGM, repousse naturellement tous les ans pendant plus de 15 ans. Elle ne nécessite ni pesticide, ni engrais et aucune irrigation. **En utilisant le paillis de miscanthus sur la terre de ses plates bandes, la commune participe à la réduction des gaz à effet de serre.** Un paillage de 5 à 7 cm suffit pour maintenir, pendant plusieurs mois, l'humidité et la propreté au pied des arbres, arbustes et plantes d'ornement. En outre, son fort pouvoir de rétention d'eau permet de limiter les arrosages.

### L'édito du maire adjoint...

Une part importante du travail de vos élus est consacrée à la recherche de subventions. Ce travail de fourmi, ce travail souterrain et chronophage, ce travail qui ne se voit pas, est indispensable pour la bonne gestion d'un petit village rural comme le nôtre qui manque de fonds propres. Sans cette recherche permanente, notre équipe municipale serait dans l'incapacité d'entretenir les voiries ou les bâtiments communaux, d'améliorer la sécurité et le bien être des Villecerfois.

Le 11 mars dernier, vos élus ont choisi de présenter un ensemble de dossiers à l'État, au Conseil régional, au Conseil général, à l'ANDES (*Association Nationale des Élus en charge du Sport*) et à nos parlementaires. Si nos partenaires les acceptent, certaines réalisations pourraient voir le jour, dès 2011, comme l'aménagement de la rue grande, la construction du local technique, l'installation de nouveaux candélabres ou le terrain à bosses.

D'autres chantiers attendront 2012 comme la mise hors d'eau, côté nord, de l'église, l'installation d'un terrain polyvalent, la réparation du lavoir. Ils font cependant déjà l'objet de demandes d'inscription sur des lignes spécifiques du Conseil général ou du Conseil régional dédiées au sport ou à la sauvegarde du patrimoine.

Enfin d'autres dossiers urgents, comme la réparation du pont de Pilliers, nous préoccupent beaucoup et nous contraignent à rechercher d'autres moyens.

Soyez assurés que nous agissons avec détermination auprès des différentes institutions pour obtenir les supports financiers indispensables sans lesquels nous ne pourrions pas mettre en place la politique budgétaire volontaire, rigoureuse et réaliste que nous menons.

François Deysson

### SUR VOTRE AGENDA

• 15 avril, de 20h30 à 23h, sortie nature "Chant des Chouettes" à la plaine de Sorques

• Du 15 au 18 avril, 170<sup>ème</sup> foire de la Saint Parfait au parc des Noues à Montereau

• Du 23 avril à 12h au 24 avril à 12h, les 24h de la musique, à la salle des fêtes de Varennes

• 24 avril, à 11h30, cérémonie du souvenir des déportés à la stèle du Pimard

• 1<sup>er</sup> mai, à 10h, "Élégance et Belles Mécaniques" à la salle municipale de Thomery

• 8 mai, à 10h, départ de la foulée de la CCMSL (10 km adultes) à Ecuelles. Course 7/15 ans le samedi 7 mai à 15h30 à Champagne

### Directrice de publication :

Marie Claude Bonnet

### Rédaction :

Agnès Barbaud, Béatrice de Roys Robinson, François Deysson et Jacques Illien

## Compte rendu du Conseil municipal du 11 mars 2011

• Demands de subventions pour l'église : l'étude sanitaire de notre église fait apparaître des fuites importantes et montre la nécessité de réaliser une mise hors d'eau de la toiture, côté Nord, ainsi que de la sacristie. Un devis estimatif a été présenté par l'architecte du patrimoine et retenu par la municipalité pour un montant de 84 653,52 € HT. Il faut désormais présenter cette estimation à plusieurs financeurs institutionnels qui pourraient aider notre collectivité à financer ce projet de restauration en nous accordant des subventions. Elles pourraient venir du Conseil Régional au titre de l'Aménagement et du Développement Rural (A.D.R.), du Conseil Général sur les lignes spécifiques du Patrimoine et l'État via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.). Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à présenter les demandes de subventions afférentes aux différents services concernés. Si nos demandes sont retenues, les travaux pourraient débuter fin 2011 et impacter notre budget d'investissement sur l'exercice budgétaire 2012.

• Demande de subvention pour l'atelier municipal : l'architecte a pris en compte la demande des élus concernant l'intégration d'un étage au projet de construction de l'atelier municipal. La D.E.T.R., versée par l'État, pourrait être octroyée au titre des travaux d'aménagement des bâtiments techniques ou ateliers communaux. Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à présenter la demande de subvention afférente aux services de l'État.

• Le Conseil municipal a accepté le devis FORCLUM pour l'installation d'un nouveau candélabre d'éclairage public à La Justice ainsi que le remplacement de sept autres situés rue de Rebours et aux Sainfoins. Le montant du devis est de 15 861,34 € TTC.

• La subvention de 10 000 € promise par notre Député pour la réalisation de la première tranche des travaux de l'église n'a été versée que partiellement. Il reste 7 015 € à percevoir. Le Conseil municipal a donné son accord pour que cette somme soit consacrée à l'entretien de la voirie communale pour laquelle différents devis d'un montant de 23 939,73 € TTC sont arrivés en mairie.

• Les assises en pierres du pont de Pilliers s'effondrent. Il est absolument indispensable de les remettre en état. En attendant la réalisation de ces travaux, Madame le Maire a pris un arrêté municipal interdisant provisoirement toute circulation automobile sur ce pont. Un premier devis estimatif de 35 937,23 € TTC est arrivé en mairie. D'autres devis sont attendus et une étude des différentes offres sera réalisée dans les meilleurs délais. Nous nous rapprocherons de divers partenaires pour obtenir des aides.

• La mutualisation des moyens se poursuit à la Communauté de Communes qui a inscrit à son budget, en 2011, la somme de 10 000 € pour l'achat d'un barnum avec plancher et d'une remorque pour le transport des barrières. Ces matériels seront mis à la disposition des communes pour l'organisation des manifestations. La CCMSL réalise actuellement un inventaire de tout le matériel dont elle dispose et dont pourraient bénéficier les communes au titre de prêt. Enfin, la mise à disposition d'une boîte numérique permettra aux élus d'échanger des idées et servira également de support à une bourse de prêt de matériel.

• Les élus poursuivent leur réflexion sur l'aménagement, en 2011, d'un terrain à bosses pour la pratique du BMX. De plus, le Conseil municipal a retenu la proposition de la société Casal Sports pour l'installation, en 2012, d'un terrain multisports. Le montant du devis, hors terrassement, est de 35 000 € TTC avec des possibilités de subventions. La création d'un terrain de boules est également envisagée. La disposition précise de ces différents équipements fera l'objet d'une réflexion globale lors d'une prochaine réunion de la commission Jeunesse élargie à l'ensemble des élus.

## Un repas oriental pour les 20 ans du Foyer Rural !

Les sections sportives, artistiques et manuelles ainsi que la section des Amis de la Roche du Sault vous invitent à fêter les 20 ans du Foyer Rural le dimanche 15 mai 2011, à 12h30, dans la salle polyvalente. Au menu : apéritif, amuse-bouches, couscous royal, salade, fromage, salade de fruits, vins et boissons. Une coupe de champagne et l'animation de Jean-Pierre Macquaire vous seront offertes pour célébrer cet anniversaire. Prix : 28 € pour les adultes, 14 € pour les moins de 16 ans. Réservez impérativement vos places avant le 30 avril 2011. Nombre de places limité à 100. Renseignements et inscriptions : Agnès Deysson 01 64 24 99 54.

## Cérémonie à la stèle du Pimard

La cérémonie commémorative du souvenir des déportés se tiendra le **dimanche 24 avril, à 11 h 30**, sur le site de la stèle du Pimard. Vous êtes tous invités à venir partager ce moment de recueillement. Les élèves villecerfois des classes de François Barbier et François Deysson interpréteront deux chants sous la conduite de leur professeur de musique, M. Kufs. A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera servi à Villecerf, dans la salle derrière la mairie.

## Fête du Printemps

Cette année, les élèves ont fêté le printemps deux jours de suite. Le vendredi 25 mars, élèves et instituteurs sont venus déguisés en classe avant de se retrouver, en fin d'après midi, dans la cour des grands. Le samedi, chacun s'est déguisé, à nouveau, pour déambuler dans les rues du village en compagnie des parents et de plusieurs Villecerfois. L'ambiance était détendue, joyeuse. Vers 16 h, tout le monde s'est réuni dans la salle polyvalente pour apprécier un spectacle de jonglage très original présenté par Mathieu Chauffour. Artiste inspiré, ce jongleur anime des objets aussi simples qu'une tasse ou un chapeau en leur confiant, semble-t-il, ses émotions ! Cette belle journée très colorée s'est terminée autour d'un goûter préparé par les parents.

## Retour sur l'opération Nature Propre

Cette deuxième opération "Nature Propre" a rassemblé une quarantaine de volontaires. Quatre parcours étaient définis, permettant ainsi de couvrir une grande partie de nos chemins communaux et des hameaux. Les enfants ont pris le chemin du stade, puis celui des Sablons et ont rejoint la place du village par la route du cimetière. Les adultes ont couvert Pilliers, La Fondoire, la D218 et le tour de la montagne de Trin. La benne, louée par la mairie, fut encore largement remplie et nous pouvons, dès à présent, avec le printemps qui pointe le bout de son nez, profiter de belles balades dans un cadre nettoyé et verdoyant. Voici le temps des remerciements pour les volontaires présents, l'association des chasseurs qui, avec l'entreprise Desplat, ont pu enlever et ramener sur la place les gravats ou les encombrants trop volumineux grâce à un tracteur et une remorque. N'oublions pas l'Intermarché de Nemours pour le goûter des enfants. La mairie avait fourni des gants, des sacs et loué une benne.

## Du côté de la CCMSL

• La CCMSL organise une animation itinérante autour du livre pour les petits de 0 à 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents le 4<sup>ème</sup> lundi du mois à Villecerf, dans la salle de l'accueil périscolaire à l'école primaire. A la fin de la rencontre, il est possible d'emprunter gratuitement trois livres jusqu'à la rencontre suivante. Renseignements auprès du service Petite enfance sur Internet [www.cc-moret-seine-loing.fr](http://www.cc-moret-seine-loing.fr) ou par téléphone au 01 60 70 77 60 ou 06 30 70 69 77.

• Vous avez entre 11 et 18 ans ? Le vendredi 22 avril, de 17h à 18h30, à l'école primaire, venez assister et vous essayer à la MAO (Musique Assistée par Ordinateur).

• Les piscines de Moret et de Vernou seront ouvertes pendant toutes les vacances de Pâques à l'exception du dimanche 24 avril et du lundi 25 avril.

• Tout le programme des activités "Vacances de Printemps" est disponible en Mairie.